



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction de la mer de Guadeloupe**  
**Conseil maritime du bassin Antilles**



**Réunion de la commission du**  
**Document stratégique de bassin (DSB)**  
**St-Barthélemy**  
**Jeudi 9 février 2017**



Présent  
pour  
l'avenir

# ORDRE DU JOUR

## I – Le DSB : cadre juridique

1. Contenu, applicabilité, gouvernance
2. Articulation avec les autres politiques publiques
3. Modalités d'adoption

## II – L'élaboration du DSB : méthode et calendrier

1. Situation de l'existant
2. Planification stratégique et spatiale

## III – Calendrier des travaux 2017 du CMUBA





# I- Cadre juridique du DSB

## Textes de référence :

- **Code de l'environnement** : notamment les dispositions relatives à
  - **la gestion intégrée de la mer et du littoral** : art. L. 219-1 et suivants et R. 219-1 et suivants
  - **la protection et l'aménagement du littoral** : art. L. 321-1
- **Décret n°2014-486 du 13 mai 2014** relatif aux conseils ultramarins et aux documents stratégiques de bassins maritimes : art. R 219-1-19 et suivants
- **Projet de décrets d'application de l'article 123 de la loi sur la reconquête de la biodiversité**
  - projet de décret en conseil d'État relatif aux politiques pour les milieux marins
  - projet de décret simple portant dispositions spécifiques au Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) et aux conférences régionales pour la mer et le littoral (CRML)



# 1. Le DSB, outil de mise en oeuvre de la SNML

- Une déclinaison de la stratégie nationale (SNML) récemment adoptée  
« Art. R. 219-1-23. - Le document stratégique de bassin maritime précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres »
- Traite des 4 premières thématiques de la SNML :
  - protection de l'environnement et du patrimoine
  - prévention des risques et la gestion du trait de côte
  - recherche & innovation, formation & éducation
  - croissance bleue
- Deux démarches parallèles et complémentaires :
  - un diagnostic : description de la *situation de l'existant*
  - une planification spatiale et stratégique :
    - orientations retenues en matière de développement des activités maritimes, protection des milieux, de surveillance et de contrôle, d'équipement et d'affectation des espaces aux différents usages
    - plan d'action destiné à les mettre en œuvre .



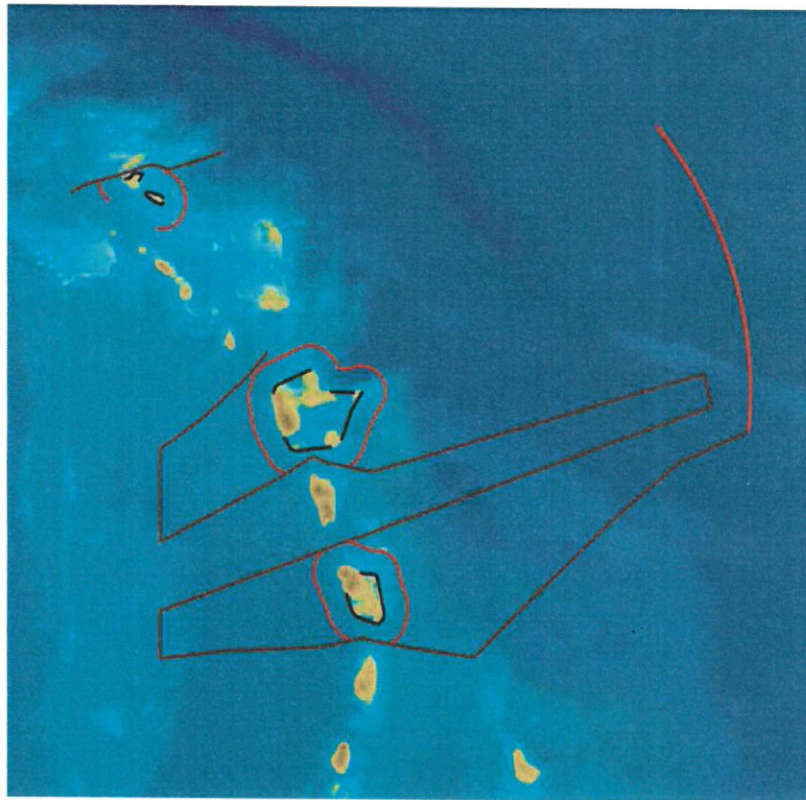


# Contenu du DSB

- 4 grandes étapes dans le DSB (projet de décret CE) :
  - **Situation de l'existant, avec identification des principaux enjeux** : diagnostic de l'état de l'environnement littoral et marin avec descriptions cartographiques sur les usages en mer, les activités économiques..
  - Définition des **objectifs stratégiques prioritaires** et des indicateurs associés
  - **Modalités d'évaluation**
  - **Plan d'action**

# Périmètre géographique d'application

Eaux marines sous souveraineté ou juridiction française bordant la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy



## Légende

- Limite des 6 milles
- Limite des 12 milles
- Limite des 24 milles
- Limites des 200 milles
- Frontières maritimes
- Lignes de base droites
- Limite d'espace maritime français
- Limite de zones de pêche établies par un accord entre Etats
- Zone commune d'exploitation



# Gouvernance du DSB

- **Autorité** : le Préfet de la Martinique devient Préfet coordonnateur du DSB (décret en Conseil d'Etat)  
mais le CMUBA reste co-piloté par les Préfets de Martinique et de Guadeloupe
- **Pilotage** de l'élaboration du DSB :
  - secrétariat du CMUBA (conjoint DM 972 et DM 971)
  - Copil : commission dite « du DSB »  
représentants de l'État et de ses établissements publics  
& représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

# Gouvernance du DSB

- **Coordination** des politiques publiques mer et littoral :
  - « **MICO** » Antilles ( DM 972 et DM 971) veille à la coordination de l'ensemble des politiques publiques mer et littoral
  - **Appui technique** (AFB, Cerema, Ifremer, BRGM, Shom, etc.)
  - **CMUBA**, instance de concertation et de décision



## 2. Articulation avec les autres politiques publiques

- Divers documents stratégiques, divers plans portés par divers acteurs
- ex : SDAGE (DEAL), Plan de gestion des Parcs naturels marins (AFB)  
SAR-SMVM (Région), SRDAM (Région)

→ **cadre de référence et outil intégrateur = le DSB**

- **Opposabilité du DSB** (*art L. 219-4 pour le DSF*)

- → obligation de **prise en compte (conformité aux orientations fondamentales)** pour les plans/programmes/schémas s'appliquant à la mer et au littoral susceptibles d'avoir des **incidences significatives sur la mer**

ex : SRCAE, PGRI, plan de gestion des PNM, plan stratégique du GPM, SCot

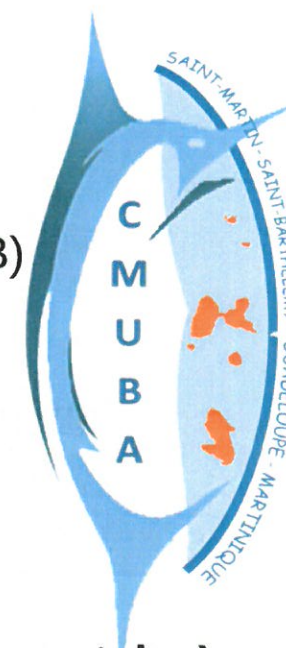
- → obligation de **compatibilité (non-contrariété)** pour les plans, schémas, programmes relatifs aux activités **localisées exclusivement en mer**

ex : SDAGE (objectifs environnementaux), SRDAM

- En retour, ces documents fournissent une approche stratégique « de terrain »

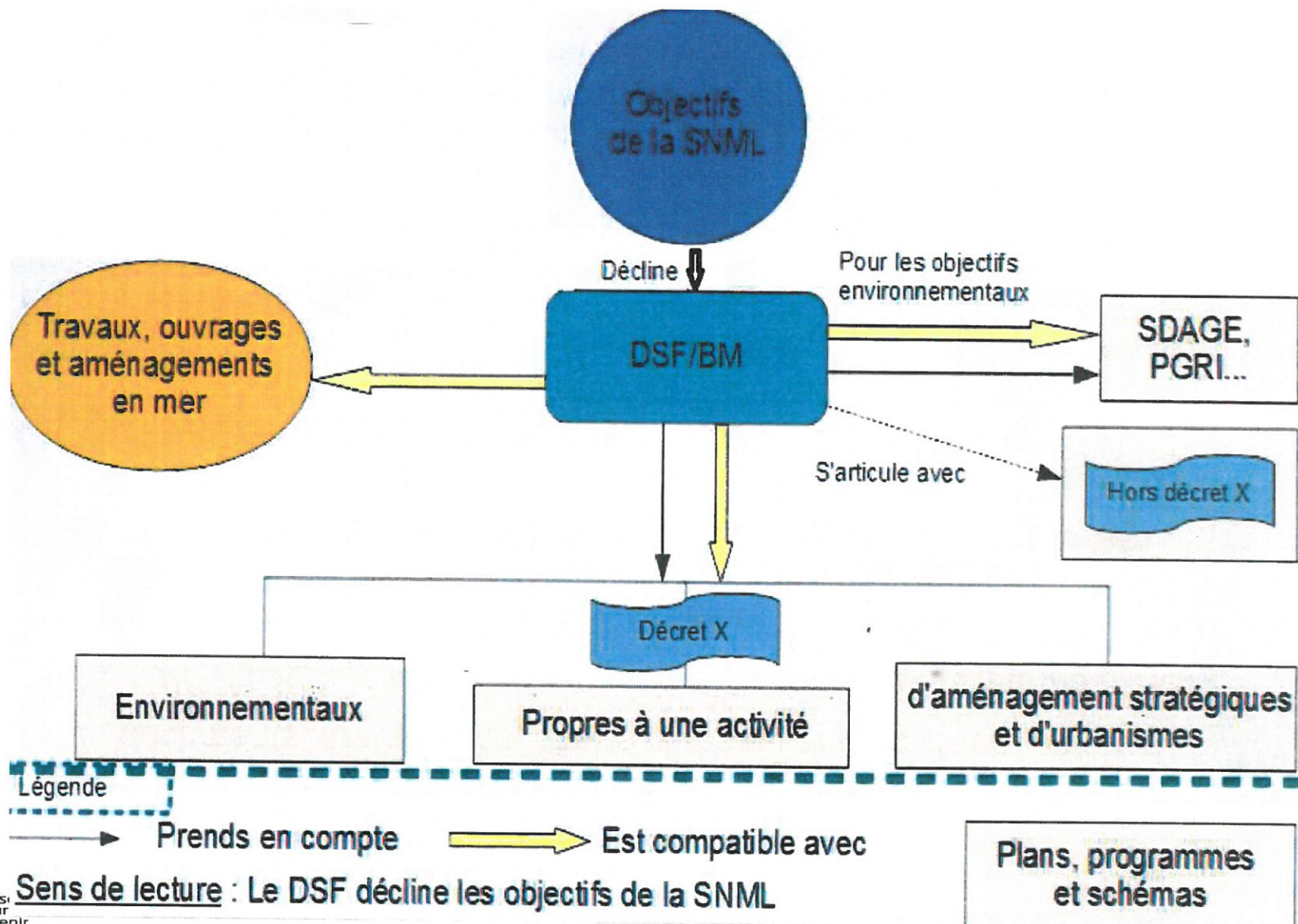
Présent  
pour  
l'avenir

→ **ils alimentent le contenu du DSB**





## 2. Articulation avec les outils de planification





# 3. Modalités d'adoption

Pour chacun des 4 éléments du DSB, avis nécessaires :

- **CMUBA**
- **Conseil National de la mer et des littoraux**
- **Conseil Régional et Conseil départemental**
- **EPCI ou syndicats mixtes en charge des SCOT côtiers**
- **Conférence régionale**
- **Comité de l'eau et de la biodiversité**
- **Comité régional de la biodiversité**
- **Chef d'état-major de la marine nationale**



# 3. Modalités d'adoption

## 1. Élaboration d'un :

- avant projet de DSB (commission du DSB)
- rapport environnemental

## 2. Consultation :

des acteurs institutionnels + de l'autorité environnementale

enquête publique

avis des Ministres chargés de l'environnement / de la mer / des outre-mer

## 3. Adoption par le Préfet coordonnateur







## II – Élaboration du DSB : Méthode et calendrier



Présent  
pour  
l'avenir

# 1. Situation de l'existant : méthode

## Contenu :

- synthèse des **données disponibles**, notamment sur :
  - l'état de l'environnement
  - les usages de l'espace marin et littoral
  - les activités économiques
  - les perspectives d'évolution socio-économiques et environnementales
- synthèse des **politiques publiques** mer et littoral

## Méthode :

**Maîtrise d'ouvrage** confiée au Cerema

**Collecte des données** (DM avec des « chefs de file » du CSTE) :

- Recensement, pour chaque thématique, des données et des stratégies existantes
- Campagne de collecte de données complémentaires (DM)





# 1. Situation de l'existant : calendrier

## 4 phases étalées sur 12 mois

1 – identification des thèmes à enjeux, recueil de la bibliographie et des données disponibles (4 mois)

2 – spatialisation des usages et des activités : harmonisation des données et production de données spécifiques (3 mois)

3 – rédaction de la première version de la situation de l'existant (4-5 mois) → avis du CMUBA

4 – consolidation et validation : prise en compte des observations et/ou compléments (3-4 mois)



# Collecte des données existantes

Recensement des données existantes et des personnes-ressources

cf. 5 thématiques :

- activités et usages
- environnement et conservation
- risques
- acquisition de connaissances, recherche, innovation
- planification (schémas, plans, stratégie existants)

→ **vérification par les chefs de file du CSTE**



# Recueil des données (exemples)

## 1 – Activités, usages, pressions

ex : trafic de marchandises, activités sportives et de loisirs, accès au DPM, mouillage

## 2 – Environnement et conservation

ex : qualité des masses d'eau littorales (DCE), faune et flore, pollutions, espèces et zones protégées, paysage et patrimoine

## 3 - Risques

ex : risques littoraux, risques industriels, risques sanitaires, sécurité maritime, pollution par hydrocarbures

## 4 – Connaissances, recherche, innovation, études, données brutes

ex : socio-économiques, géomorphologie, occupation du sol, géographie

## 5 - Planification

ex : Assises de la mer, SDAGE, SAR-SMVM, stratégies nationales

# Recueil des données

## Spatialisation des usages pour identifier :

- les conflits d'usage potentiels ;
- les zones à vocation particulière
- les pressions excessives sur certains écosystèmes sensibles

### Exemples :

#### Activités nautiques :

- sports et loisir : VNM, sites de plongée, clubs de voile, kayak, paddle, etc.
- zones fréquentées par les navires de balade en mer (pescatourisme, NUC, passagers)

#### Mouillages (acquisition de données complémentaires?) :

- recenser les corps-morts
- répertorier les zones de mouillage fréquentées par les navires de plaisance et quantifier ces navires



# Synthèse de l'existant

**Experts du CSTE** : transmission de données, relecture attentive



**Cerema** : rédige le projet de synthèse



**Commission du DSB** : relecture et validation



**Conseil maritime** : avis et adoption

## 2. Planification spatiale

**A partir de la connaissance et de la cartographie...**

- des usages et activités
- des zones à risque
- des zones d'intérêt écologique ou paysager

→ ... **Identification :**

- des zones à vocation particulière
- des zones et sites à protéger

→ ... **mesures d'organisation et de régulation des activités**



# 2. Planification stratégique: méthode

**S'appuyer sur :**

→ **les stratégies existantes** (si issues d'une concertation)  
ex : Assises de la mer et du littoral de 2013

→ le cas échéant, des **groupes de travail spécialisés**  
Ex : recherche, DPM, plaisance

**Discriminer les échelles géographiques:**

→ les enjeux qui relèvent d'une politique de **bassin**

→ les enjeux qui relèvent d'une politique de **territoire**

**Identifier les piliers de la stratégie**

**Décliner en axes & mesures concrètes**

# S'inspirer de la stratégie maritime du Québec

## GRANDES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE MARITIME



## Économie, Environnement, Social

La Stratégie maritime, la première de l'histoire du Québec, présente une vision à l'horizon 2030, tout en détaillant un plan d'action pour les cinq prochaines années, soit pour la période 2015-2020.

Ce plan, à la fois ambitieux et réaliste, a pour objectifs de stimuler une croissance durable de l'économie maritime québécoise et d'encourager la création d'emplois de qualité, dans toutes les régions du Québec. Ce plan vise également à protéger l'intégrité des écosystèmes fluviaux et marins du Québec, tout en améliorant le mieux-être des communautés situées sur le territoire maritime.

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

2015 À 2030

30 000 EMPLOIS

Présent  
pour  
l'avenir



# Proposition : 3 piliers

ECONOMIQUE :

**Une croissance bleue durable, inclusive et pourvoyeuse d'emplois**

ENVIRONNEMENTAL (au sens large):

**Un environnement en bon état écologique, résilient, productif, propice aux activités et source de bien-être pour les populations**

CULTUREL :

**Affirmer l'identité maritime des territoires**

Présent  
pour  
l'avenir

# Propositions

## ECONOMIQUE : Une croissance bleue durable, inclusive et pourvoyeuse d'emplois

- **Développer une filière pêche et aquaculture durable, compétitive et pourvoyeuse d'emploi :**
  - encourager les pêcheries au large dans un changement total de paradigme
  - développer la formation professionnelle
  - structurer et professionnaliser l'ensemble de la filière (pêcheurs, mareyeurs, grande distribution et autres revendeurs)
- **Renforcer le secteur de la plaisance et du tourisme**
  - établir une stratégie de gestion du DPM et de planification des usages en mer
  - renforcer l'attractivité des ports de plaisance et des ports accueillant les bateaux de croisière
  - mener des actions de communication auprès du grand public
- **Soutenir les ports français du bassin Antilles pour qu'ils s'imposent comme incontournables dans la Caraïbe**
- **Développer les transports maritimes inter-îles et au sein des archipels**



# Proposition : 3 piliers

ENVIRONNEMENTAL (au sens large): **Un environnement en bon état écologique, résilient, productif, propice aux activités et source de bien-être pour les populations**

- Diminuer significativement les causes principales de la fragilisation des écosystèmes :
  - Améliorer le traitement des eaux usées
  - Favoriser le déplacement de l'effort de pêche vers le large
  - Réfléchir aux conditions d'une pêche durable (engins, espèces...)
- Réaliser une veille scientifique coordonnée de l'environnement marin
- Coopérer à l'échelle de la Caraïbe pour l'environnement marin du bassin

CULTUREL : **Affirmer l'identité maritime des territoires**

- Sensibiliser les populations à l'importance du développement durable en mer
- Mener des actions de communication à l'échelle du bassin en s'appuyant sur les instances régionales existantes



# 2. Planification stratégique: calendrier

**1er semestre 2017 :**

Identification, pour chaque pilier, des **axes stratégiques**

Rédaction, pour chaque axe stratégique, d'une **fiche détaillée** :  
Enjeux/objectifs/ plan d'action

→ avis des experts du CSTE  
→ avis des membres de la commission du DSB

**Fin mars 2017** : présentation des 1ers éléments à l'avis de  
la **commission permanente**

**Octobre 2017** : avis du **CMUBA**



A vertical strip of a nautical chart is visible on the left side of the slide. It shows depth contours, various navigational markers, and labels such as 'Abel d'Oliver', 'M. Wd', 'Le Rascaou', and 'Banquet du Grand'.

# III – Calendrier des travaux 2017 du CMUBA

# Calendrier 2017

## Mars 2017: Commission permanente (Fort-de-France)

Ordre du jour (N.B. non exhaustif et à titre d'exemple):

1. Rapport d'activité de la "Mico Antilles"
2. Démarche d'élaboration du DSB:
  - avancée des travaux sur état de l'existant
  - réflexion sur les premiers éléments de stratégie

→ avis sur :

les piliers de la stratégie

les grands axes et objectifs pour chaque pilier (si "mûr")

les priorités d'action à l'horizon 2020

## Octobre 2017: plénière du CMUBA (Guadeloupe)

→ Avis sur le projet de DSB







# Merci de votre attention



Présent  
pour  
l'avenir

